

Démarche : Situation des personnels - Rentrée 2025 - 2026 - Enseignants du premier degré privé de l'Académie de Nantes

Organisme : SAGEPP

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche permet d'installer les enseignants de votre établissement et de notifier à cette occasion des changements de situation les concernant (familiale, adresse, bancaire...)
Les PVI pourront être déposés directement sur le formulaire. Un exemplaire est disponible au moment du dépôt pour chacun.

Les exemplaires des PVI sont disponibles directement dans le formulaire.

Les modifications de situation familiale, coordonnées téléphonique et courrier seront adressées par la notice d'information disponible sur le site du SAGEPP.

Quel est votre département

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 44 - Loire Atlantique

☐ 49 - Maine et Loire

☐ 53 - Mayenne

☐ 72 - Sarthe

☐ 85 - Vendée

Votre Ecole

Ecole sous contrat

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Association

☐ Simple

RNE de l'école

Par exemple 0440000A

Les personnels de votre école

Installation des maîtres

Dans la situation des personnels, il convient de reporter :

- l'ensemble des personnels de votre établissement affectés au 1er septembre de cette année, qu'ils soient déjà en poste depuis plusieurs années ou qu'il s'agisse de leur première affectation
- uniquement les PVI des personnels prenant leur fonction dans votre établissement pour la première fois.

Pour rappel, ce formulaire n'est pas destiné à prendre en charge le dossier administratif et financier des personnels, ni le dossier de supplément familial de traitement (SFT) qui font l'objet d'une démarche différenciée.

Les dossiers ainsi déposés ne seront pas extraits et donc pas traités.

Situation des personnels

Nom d'usage du maître

Prénom du maître

Situation de l'enseignant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Titulaire
- ☐ Suppléant
- ☐ Stagiaire
- ☐ Disponibilité

Classe

Quotité de service

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ 100.00%
- ☐ 80.00%
- ☐ 75.00%
- ☐ 50.00%
- ☐ 33.00%
- ☐ 25.00%
- ☐ 0.08%

Modalité du temps partiel

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ de droit
- ☐ sur autorisation
- ☐

Nom d'usage et prénom du maître occupant précédemment la fonction

Ecole d'affectation du maître occupant précédemment la fonction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ PVI

Merci de déposer le procès verbal signé en date du 1er septembre. Sont concernés :

- les maîtres ayant participé au mouvement ou accédant à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles au 1er septembre

- les stagiaires nommés dans votre établissement

- les maîtres qui reprennent leurs fonctions sur leur anciens postes après une interruption (congé parental, disponibilité)

Nom d'usage du maître

Prénom du maître

Situation de l'enseignant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Titulaire

☐ Suppléant

☐ Stagiaire

☐ Disponibilité

Classe

Quotité de service

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 100.00%

☐ 80.00%

☐ 75.00%

☐ 50.00%

☐ 33.00%

☐ 25.00%

☐ 0.08%

Modalité du temps partiel

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ de droit

☐ sur autorisation

☐ décharge de direction

Nom d'usage et prénom du maître occupant précédemment la fonction

Ecole d'affectation du maître occupant précédemment la fonction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ PVI

Merci de déposer le procès verbal signé en date du 1er septembre. Sont concernés :

- les maîtres ayant participé au mouvement ou accédant à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles au 1er septembre

- les stagiaires nommés dans votre établissement

- les maîtres qui reprennent leurs fonctions sur leur anciens postes après une interruption (congé parental, disponibilité)

Nom d'usage du maître

Prénom du maître

Situation de l'enseignant

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Titulaire

☐ Suppléant

☐ Stagiaire

☐ Disponibilité

Classe

Quotité de service

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 100.00%

☐ 80.00%

☐ 75.00%

☐ 50.00%

☐ 33.00%

☐ 25.00%

☐ 0.08%

Modalité du temps partiel

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ de droit

☐ sur autorisation

☐ décharge de direction

Nom d'usage et prénom du maître occupant précédemment la fonction

Ecole d'affectation du maître occupant précédemment la fonction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ PVI

Merci de déposer le procès verbal signé en date du 1er septembre. Sont concernés :

- les maîtres ayant participé au mouvement ou accédant à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles au 1er septembre
- les stagiaires nommés dans votre établissement
- les maîtres qui reprennent leurs fonctions sur leur anciens postes après une interruption (congé parental, disponibilité)

Validation de votre situation des personnels

J'atteste avoir installé les enseignants figurant ci dessus au 1er septembre de l'année scolaire

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non